L'Egalité

DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Socialiste Quotidien

SEPTIEME ANNEE. — N· 207

SAMEDI 27 JUILLET 1901

ABONNEMENTS

	Trois mois	Six mois	Un an
Nord et Départements limitrophes.....	4 fr. 50.	9 fr.	18 fr.
Autres Départements	5 fr. 50.	11 fr.	22 fr.

RÈDACTION et ADMINISTRATION :

ROUBAIX, 146, Rue Saint-Jean, 146, ROUBAIX

ANNONCES

Les annonces sont reçues directement au Bureau du Journal et dans toutes les agences de publicité

ROUBAIX, 146, rue Saint-Jean. 146, ROUBAIX

LE BALLOTTAGE

A Lille

La situation électorale est aujourd'hui très nette dans les huit cantons de Lille. Au premier tour de scrutin, deux cantons ont été enlevés par la réaction qui, d'ailleurs, les représentait auparavant. Le ballottage est donc ouvert dans six cantons.

Dans deux de ceux-ci le péril réactionnaire n'existe pas, et le *Progrès* nous a appris hier que le Parti radical y maintenait en conséquence ses candidats, les citoyens Trifleaux et Werquin qui retrouveront devant eux les candidats socialistes Vérecque et Renard. Chacun pourra donc, dans ces deux cantons, voter selon ses préférences politiques sans crainte d'ouvrir les portes du Conseil général ni du Conseil d'arrondissement à un représentant du Parti clérical et conservateur.

Dans le canton Sud, si vigoureusement conquis au socialisme, Renard triomphera aisément de ses concurrents, mais il se passe dans le canton Est des faits qui menacent de dénaturer la physionomie de l'élection et d'en fausser en quelque sorte le résultat, et qui valent en conséquence qu'on s'y arrête quelques instants.

M. Leclercq, candidat clérical, et M. Tribourdeaux, candidat radical, viennent d'*échanger publiquement trois lettres dont on* trouvera le texte plus loin. M. Leclercq a posé à M. Tribourdeaux quelques questions sur l'étendue de ses sentiments anticollectivistes, en lui faisant comprendre que de sa réponse, dépendrait son désistement en sa faveur.

A une invitation de ce genre, M. Tribourdeaux devait répondre que les électeurs cléricaux qui voteraient pour lui voteraient pour un adversaire irréductible de la réaction et feraient, en conséquence, à son point de vue, un déplorable usage de leurs bulletins. M. Tribourdeaux a préféré équivoquer, et il a répondu par une lettre évasive qui ne fait pas honneur à son caractère, et qui, s'il est élu, déshonorera son succès.

M. Leclercq, qui ne demandait qu'un prétexte, interpréta à sa façon la réponse de son ancien concurrent et lui promit les voix de ses électeurs. Et voilà comment M. Tribourdeaux est en position d'obtenir à la **fois les suffrages des radicaux libres-penseurs** de Fives et d'Hellemmes et les concours du curé de St-Louis et du doyen de Notre-Dame-de-Fives !

Eh bien ! il me semble que si j'appartenais au Parti radical, je me rappellerais que l'amoindrissement de ce Parti a été dû précisément au manque de probité politique d'un grand nombre de ses candidats et de ses élus, désireux avant tout du succès conquis même au prix d'une équivoque et d'une obscurité. Et je me demanderais si je peux, sans vouloir me tromper moi-même, porter, moi républicain, mon bulletin pour un candidat qui, pour réussir, trouve le moyen de justifier sur son nom le groupement des bulletins cléricaux et des suffrages radicaux !

Au moins, je me souviendrais que, pour éviter pareils faits, un congrès radical a eu lieu récemment et bruyamment qui a élaboré un programme devenu, au moins pour quelque temps, la Charte de ce Parti, et grâce auquel il serait peut-être possible d'éclairer la situation obscurcie par les habiletés de M. Tribourdeaux et la malignité de M. Leclercq. Et alors je demanderais à M. Tribourdeaux qu'il déclare s'il veut, avec le Parti radical, l'impôt sur le revenu, la suppression du budget des cultes, la laïcité complète de l'enseignement, la suppression des congrégations et la confiscation de leurs biens, etc., etc.

Telles seraient, à mon avis, les précautions dont devraient s'entourer les radicaux de Fives et d'Hellemmes qui ont voté au premier tour pour M. Tribourdeaux et qui doivent être surpris aujourd'hui de voir leur anticlérical candidat donner à son adversaire clérical des satisfactions telles que celui-ci n'hésite pas à lui assurer son concours.

Pour bien faciliter la chose, je pose à M. Tribourdeaux ces questions, et je lui demande d'y répondre nettement, s'il est possible ; et je ne doute pas que s'il se tait ou s'il équivoque sur ces points qui constituent les bases essentielles de la doctrine de son Parti, ou que s'il y répond de manière à conserver la promesse des suffrages de la *Dépêche* et de la *Croix*, les véritables républicains radicaux ne se détournent d'une candidature faite d'incertitude et de trouble et ne portent leurs bulletins sur le nom du citoyen Vérecque, candidat du Parti socialiste dont le programme contient, avec toutes nos espérances de transformation économique, toutes les réformes politiques réclamées par les radicaux.

Il sera permis aux républicains, véritables amis du progrès démocratique et social, de se réjouir du succès du candidat socialiste ; je les mets au défi de se glorifier d'une victoire due à la collaboration honteuse et déshonorante des cléricaux de la *Dépêche* et de la *Croix*.

* * *

Dans les quatre autres cantons, le Parti radical, jugeant que le danger réactionnaire y existait, a abandonné la lutte ; et le manifeste dont le *Progrès* nous a apporté le texte contient ces mots significatifs

Convaincus que nos amis politiques ne » se laisseront guider dans le scrutin de bal- » lottage que par les principes républicains » et l'idéal démocratique, n'oublions pas, » n'oublions jamais que *l'adversaire c'est en- » core et c'est toujours le Parti clérico-nationaliste.* »

Ainsi s'exprime le Comité de l'*Union républicaine démocratique* qui retire les candidatures des citoyens Pan Debaele, Clément et Blond devant celles de Delory, de Ghesquière, de Dupied et de Lucas.

C'est très clair ; et cependant il nous revient qu'un certain nombre de républicains hésitent à se rallier au second tour aux candidats socialistes.

Et pourquoi cela ? parce qu'au premier tour de scrutin un manifeste a été lancé par la section lilloise du Parti Ouvrier où les radicaux étaient assimilés aux cléricaux dans une récrimination générale, et parce que, tant dans ledit manifeste que dans les réunions du premier tour, des mots plutôt vifs et des expressions plutôt violentes ont été lancés à l'égard du Parti radical.

J'admets bien volontiers, pour ma part, que ces affirmations et ces procédés ont été fâcheux tant dans le fond que dans la forme ; et, en ce qui me concerne, je les regrette profondément. Je les regrette au point de vue général, parce qu'il est faux de dire que les cléricaux et les radicaux sont au même titre et à un égal degré, les adversaires du Parti socialiste ; je les regrette au point de vue local, car en nous autorisant pendant quatre années, de 1896 à 1900, à administrer la ville de Lille avec les représentants du Parti radical, et en recommençant dans les mêmes conditions une nouvelle période qui s'étendra jusqu'en 1904, la section lilloise du Parti Ouvrier a montré qu'elle n'assimilait pas les radicaux aux cléricaux avec qui elle ne nous aurait pas laissé faire une administration commune.

Déjà, d'ailleurs, au cri injuste de colère et de violence dont les échos déplorables se sont répercutés pendant toute la période électorale, le Comité électoral lillois du Parti Ouvrier vient de substituer, par l'affiche dont on peut lire le texte sur les murs, un appel à l'union qui est un démenti à l'erreur du premier manifeste et qui, contre toutes les réactions, fait appel à toutes les forces *républicaines*.

Devant cette attitude, les radicaux dont dépend l'élection, au moins dans les cantons Nord-Est et Nord, et peut-être Sud-Ouest, vont-ils, — pour le vain plaisir d'une petite vengeance dont ils seraient eux-mêmes victimes — rendre possible, par une abstention coupable, le succès de MM. Gossart, Guilbaut et Lorthiois ?

Se venger d'un mot désagréable, voire même d'une injure et d'une violence, peut *être un plaisir agréable*. Mais est-ce un plaisir qu'a le droit de s'offrir un véritable républicain, lorsque la conséquence en est de livrer, *pour six années*, une importante fonction élective à un adversaire de la République ?

Et quand je dis *six années*, je suis au-dessous de la vérité, car on sait combien il est difficile de déloger les cléricaux quand ils se sont emparés de la maison. Pour y arriver, il nous faudra, dans six ans ou dans douze, unir tous nos efforts de socialistes et de républicains. Ne serait-il pas plus sage de faire cet effort immédiatement et d'empêcher les élections de MM. Gossart, Lorthiois, Brackers et Guilbaut ; en nous unissant de suite sur les noms de Delory, de Ghesquière, de Dupied et de Lucas ?

Que les radicaux de Lille regardent d'ailleurs ce qui se passe dans le département tout entier.

A Marchiennes, le Comité du P. O. F. et son candidat Delarinoy se retirent en engageant à voter pour le radical Duflot ; dans Valenciennes-Est, laissant M. Weil-Mallez seul candidat au second tour, Melin, candidat du P. O. F., se retire et conseille aux électeurs de faire, contre la réaction, leur devoir de républicains : à Haubourdin, le Comité cantonal du P. O. F. retire son candidat et engage les électeurs à voter contre la réaction, assurant ainsi l'échec du clérical Platelle. Ainsi de tous les côtés arrivent à la fois les annonces de mesures prises par des sections du Parti Ouvrier lui-même pour assurer, contre la réaction, la victoire de la *République sans épithète*.

De même, à Douai-Ouest, c'est le candidat radical Pillault qui fait campagne, au second tour, pour son concurrent socialiste plus favorisé, notre ami Goniaux ; pendant qu'à Douai-Nord une entente se fait entre les Comités sur les noms de Moché et de Caron, le premier socialiste, le second radical. De toutes parts, en un mot, un formidable cri d'union républicaine couvre la clameur d'espérance du parti clérical triomphant.

Seuls, les radicaux de la ville de Lille y resteraient-ils sourds ou rebelles ? Je ne puis le croire un instant.

C'est de Lille, c'est de notre Hôtel-de-Ville conquis par notre alliance en 1896, reconquis en 1900, qu'est partie la démonstration que cet accord était possible et fructueux, sur le terrain des réformes immédiates, entre socialistes et républicains amis du progrès démocratique. Lille ne peut pas aujourd'hui, donner au département qui cherche à imiter son union, le signal de la discorde et de la débandade.

Et si mes camarades du Parti Ouvrier Français, ne trouvant plus peut-être dans les limites de leur propre camp, un champ suffisant aux ardeurs combatives qui les animent depuis deux années, ont porté au dehors, sur leurs alliés d'hier et de demain, des coups quelque peu rudes, que les radicaux lillois permettent à l'un de ceux qui n'a pas été épargné par l'ouragan qui souffle et qui détruit de leur demander de s'élever au-dessus de toutes leurs rancunes et de toutes leurs amertumes, et de ne pas sacrifier à leurs griefs d'un moment les résultats de longues années d'efforts : l'écrasement de la réaction cléricale à Lille.

Le triomphe de MM. Gossart, Lorthiois, Brackers et Guilbaut serait pour les radicaux un jour de deuil et de regrets.

La victoire de Delory, de Ghesquière, de Dupied et de Lucas, groupant sur leurs noms la totalité des voix socialistes et radicales, doit être pour tous, radicaux et socialistes, un jour de joie et d'espérance.

Que l'union de tous les suffrages nous apporte cette satisfaction, et emporte loin de nous jusqu'au souvenir des âpres disputes et des violentes querelles dont nos adversaires communs escomptent et préparent la funèbre continuation.

Edouard DELESALLE.

Voici les documents échangés entre MM. Leclercq et Tribourdaux, documents auxquels le citoyen Delesalle fait allusion dans son article :

De M. Leclercq à M. Tribourdaux

Monsieur,

Plusieurs électeurs m'ont demandé, à l'effet d'assurer dans le canton Est, comme dans les autres parties de la ville de Lille, l'écrasement du collectivisme révolutionnaire, de retirer ma candidature devant la vôtre.

Je le ferai volontiers, car, en me présentant, je n'ai été guidé que par un sentiment, celui du devoir, et c'est encore à ce sentiment que j'obéis en ce moment.

Ce que l'on a voulu et ce que je veux, c'est protester contre cette funeste politique de la coalition radicale-socialiste, qui trouve son expression et son appui dans le ministère Waldeck-Rousseau-Millerand.

En votre qualité de président du comité du *Progrès du Nord*, vous avez donné votre adhésion à cette politique que je reproduis, comme la réprouvent les électeurs qui ont voté pour moi.

Instruit par l'expérience, il vous appartient, Monsieur, pour obtenir leurs suffrages, de faire sur ce point une déclaration formelle.

Quant à moi, très franchement, je n'hésiterai pas à me retirer devant vous, mais je vous demande, avec votre loyauté habituelle, de nous dire où vous allez et, par ainsi, de dicter vous-même leur conduite à mes amis.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

J. LECLERCQ.

De M. Tribourdaux à M. Leclercq

Monsieur,

J'ai reçu ce matin votre honorée d'hier. Vous me demandez qui je suis et ou je vais.

Ma vie tout entière est une réponse à votre question. Je suis un vieux républicain de la veille, ennemi de toute réaction et de toute révolution.

Comme je l'ai dit dans les réunions publiques de cette campagne électorale, ce sont les suffrages de tous les républicains que je sollicite : lisez mon programme, il répond à votre demande. Toujours et partout, j'ai marché avec mon drapeau et si dimanche je suis l'élu du canton Est, je veux être l'élu de tous les républicains anticollectivistes.

Veuillez agréer, etc.

A. TRIBOURDAUX.

De M. Leclercq à M. Tribourdaux :

Monsieur,

Dans votre lettre aux électeurs, vous faites appel aux vrais républicains, amis de l'ordre et de la liberté.

Dans la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser, vous dites que vous « voulez être l'élu de tous les républicains anti-collectivistes ».

Je ne puis considérer ces déclarations que comme une répudiation de la politique de coalition avec les socialistes-révolutionnaires, et je n'ai qu'un devoir à remplir, c'est de retirer ma candidature pour le scrutin de ballottage et de prier les électeurs du canton Est d'inscrire sur votre nom la déroute du lieutenant de M. Delory.

Grâce à vos loyales déclarations, le scrutin du 28 juillet et me laissera pas de tache rouge dans la ville de Lille et j'espère que la balayeuse mécanique du suffrage universel — pas allemande, celle-là ! — pourra passer, dimanche, dans nos rues comme dans celles des autres cantons.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Lille, le 25 juillet.

Jules LECLERCQ.

NOS DÉPÊCHES

(Par Services Téléphoniques Spéciaux)

CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 25 juillet. — Les ministres se sont réunis ce matin à l'Elysée, sous la présidence de M. Loubet.

LES CONSEILS GENERAUX

Le président du Conseil a fait connaître le résultat des élections départementales, et l'impression qui se dégage des rapports des préfets.

Il en résulte que, dans presque tous les collèges électoraux, la lutte a eu un caractère politique très prononcé.

Le nombre des sièges gagnés par les républicains est de 50. *Le nombre des conseillers républicains* est de 1.067.

Le nombre des conservateurs, ralliés ou nationalistes est de 290.

Il y a 92 ballotages.

Dès à présent, la majorité est acquise aux républicains dans tous les départements, sauf la Vendée, le Maine-et-Loire, la Loire-Inférieure et le Morbihan.

MOUVEMENT ADMINISTRATIF

M. le président du Conseil a fait signer un mouvement administratif faisant suite au mouvement préfectoral et portant sur un certain nombre de sous-préfectures.

LA LEGION D'HONNEUR

Il a également soumis au Conseil les propositions qu'il doit transmettre au Conseil de l'ordre de la Légion d'honneur.

MOUVEMENT JUDICIAIRE

Le garde des sceaux a fait signer un décret nommant M. Baudoin procureur général à la Cour de cassation, et M. Ditte, président du tribunal civil.

Le prochain conseil des ministres aura lieu mercredi prochain. C'est à ce conseil que sera signé le mouvement judiciaire qui doit faire suite aux nominations faites aujourd'hui. Ce mouvement portera notamment sur trois sièges à la cour de cassation.

Congrès de la tuberculose

Londres, 25 juillet. — Le professeur Brouardel a fait aujourd'hui une conférence dans laquelle il a démontré qu'un sixième, un cinquième et quelquefois un quart du nombre des décès sont dus à la tubercuose. Or, la tuberculose est une maladie qu'on peut : 1° éviter ; 2° guérir. C'est ainsi que sous le règne de Victoria la mortalité due à la tuberculose a été réduite en Angleterre de 40 %, grâce aux mesures d'hygiène et à la suppression des habitations humides ou privées de jour.

Le danger est aussi dans les crachats : qu'on cesse de cracher par terre, qu'on perde rapidement cette habitude dégoûtante et dangereuse et la tuberculose décroîtra rapidement.

En Amérique, un millionnaire qui crachait dans la rue a été condamné la première fois à une amende, et, comme il avait récidivé, il a été mis en prison.

Il ne faut pas passer non plus sous silence les dangers de contagion résultant de la consommation de la viande. Mais il est facile, à l'aide d'une loi, de protéger la population, et, à ce point de vue, la Belgique a donné l'exemple.

On devra aussi adopter des mesures d'inspection pour le lait ; en attendant, il convient de le faire bouillir.

M. Brouardel passe ensuite en revue tout ce qui a été fait dans différents pays pour amener la guérison des phtisiques. Il conseille l'adoption des mesures internationales pour la désinfection des wagons de chemins de fer, des paquebots et des hôtels. Il faut le dire, répète-t-il, dans les conversations, dans les journaux, dans les brochures : la tuberculose peut-être évitée et elle peut-être guérie. Une fois que l'opinion publique en sera bien convaincue, le monde civilisé tout entier prendra les mesures nécessaires et alors disparaîtra le fléau le plus cruel qui décime nos enfants et nos amis et menace l'avenir des nations.

La phtisie est guérissable dans beaucoup de cas, la constitution humaine résiste à la tuberculose, puisque au cours des autopsies on constate des cicatrices importantes et des plaies tuberculeuses chez des gens qui sont morts de vieillesse ou d'accident et qui avaient été certainement tuberculeux à une certaine époque de leur vie.

Puisqu'un tuberculeux peut guérir, il importe de faire tout ce qu'on peut pour amener cette guérison. Le médecin doit être un homme convaincu de la curabilité, il doit informer le malade et sa famille que c'est une maladie grave, mais curable.

FIN DE LA GVÈVE DES BOULANGERS

VICTOIRE OUVRIERE

Saint-Etienne, 25 juillet. — A la suite d'une réunion tenue hier soir à la mairie de Firminy, sous la présidence de M. Souhet, maire, les ouvriers boulangers de cette localité ont repris le travail ce matin. Ils obtiennent satisfaction sur la plupart de leurs revendications.

Le travail dans les mines

LA JOURNEE DE HUIT HEURES

Paris, 25 juillet. — Comme nous l'avons dit hier, la Commission instituée par le ministre des travaux publics pour l'étude des questions relatives à la durée du travail dans les mines, a entendu, mercredi après-midi, les délégués de la Fédération nationale des mineurs, comprenant les citoyens Colle (Loire), Buvat (Centre), Merzet (Saône-et-Loire), Evrard (Nord et Pas-de-Calais), Joucaviel (Midi).

La discussion a porté uniquement sur les conditions d'application de la réduction de la journée à huit heures.

Les délégués ont été unanimes à déclarer que dans la journée de huit heures devaient être comprises les descentes et les remontes. Quant à la demi-heure affectée au casse-croûte, elle devait être maintenue.

Au cours de la discussion, M. Marsaut, ingénieur des mines (Gard) après avoir exposé les conditions du travail en deux fractions de quatre heures et de cinq heures séparées par deux heures pour le repas, a demandé que la liberté fut laissée aux exploitants de répartir les heures de travail d'après ce système.

Le citoyen Merzet a fait observer que ce système ne pouvait être pratiqué que dans les petites exploitations minières.

Le citoyen Cotte a déclaré que la journée de travail étant limitée à huit heures, il n'était pas douteux que les ouvriers mineurs seraient unanimes à préférer le travail consécutif au travail interrompu.

Des délégués ouvriers, par l'organe du citoyen Cotte et du citoyen Joucaviel, on fait entendre d'énergiques paroles.

Si les modestes revendications que vous êtes appelés à examiner, ont-ils dit en substance à la Commission, n'étaient pas accordées au prolétariat minier, soyez assuré que, fort de son droit, il saura les arracher.

La séance de l'après-midi qui a duré de deux heures, a pris fin vers cinq heures.

De cette première discussion il semble résulter que la Commission est, dans sa majorité, favorable à la limitation à huit heures de la journée de travail.

Les Coopératives ouvrières

UN ARRÊT DU CONSEIL D'ÉTAT

Paris, 25 juillet. — A la suite de l'enquête faite sur la situation des associations ouvrières par la commission extraparlementaire constituée en 1883 par M. Waldeck-Rousseau, est intervenu un décret réglementaire du 4 juin 1888 qui édicte un certain nombre de mesures en faveur de la participation de ces associations aux marchés de fournitures et de travaux passés au nom de l'Etat. Ainsi il consacre le principe du lotissement des adjudications, c'est-à-dire du partage des entreprises en lots, soit par quantités, soit par spécialités ; il dispense les associations ouvrières de fournir un cautionnement lorsque le montant prévu des travaux ou des fournitures ne dépasse pas 50 mille francs, enfin, à égalité de rabais entre une soumission d'entrepreneur et une soumission émanant d'une société d'ouvriers, c'est à cette dernière qu'il donne la préférence.

Toutes ces dérogations au droit commun sont édictées seulement au profit des «sociétés d'ouvriers français» constituées conformément au Code de commerce et à la loi du 24 juillet 1867.

Mais que faut-il entendre par une «société d'ouvriers». C'est la question que le Conseil d'Etat vient d'avoir à trancher.

Une société coopérative à personnel et à capital variable s'est fondée à Nîmes sous la dénomination «la Laborieuse» pour exploiter une imprimerie. Elle a pris part à l'adjudication de la fourniture des imprimés du département du Gard. Trois offres portant le même rabais furent présentées, dont l'une par «la Laborieuse». Cette dernière, invoquant le droit de préférence institué par le décret de 1888 en faveur des sociétés d'ouvriers, demande expressément à être déclarée adjudicataire. Mais le préfet, sur avis conforme de la commission départementale, refusa de faire droit à cette réclamation et il fut procédé à une nouvelle adjudication qui fut prononcée au profit d'un particulier.

La Société «la Laborieuse» a formé un recours pour excès de pouvoir, en se fondant sur ses statuts qui portent qu'elle est une association coopérative formée entre ouvriers de l'imprimerie.

Dans les conclusions qu'il a prononcées devant le Conseil d'Etat, le commissaire du gouvernement Romieu s'est très nettement prononcé en faveur de la société. Il a rappelé que la réglementation de 1888, invoquée par elle, avait son origine dans des texes de 1848 qui visaient non seulement les associations composées uniquement d'ouvriers, mais aussi celles comprenant des patrons et des ouvriers. Il a d'ailleurs fait remarquer que, pour savoir si une association coopérative de production est une société d'ouvriers, il faut s'attacher à son objet, à sa direction et à l'emploi de ses bénéfices qui, en dehors d'une rémunération équitable pour le capital, doivent être employés dans l'intérêt exclusif des ouvriers. C'est en faisant l'application de ce criterium à la société qu'il a estimé que c'était à tort que le préfet du Gard l'avait exclue du bénéfice des dispositions du décret de 1888.

Conformément à ces conclusions, le Conseil d'Etat vient de rendre un arrêté qui admet le pourvoi de «la Laborieuse» et prononce l'annulation de la décision du préfet du Gard.

Les retraites ouvrières en Belgique

Bruxelles, 25 juillet. — Les 2,500 premiers mandats de retraites ouvrières destinés aux bénéficiaires habitant la ville, viennent d'être déposés à Bruxelles.

Ces mandats ne représentent que le premier semstre échu, soit fr. 32.50.

La liquidation continuera cette semaine par Anvers.

A l'heure actuelle sur les 475,000 dossiers, 90,000 seulement sont parvenus à l'office du travail. La province de Limbourg est particulièrement en retard.

Le nombre des demandes admises pour Bruxelles et les faubourgs de l'agglomération, se décompose comme suit :

Bruxelles (ville) 3,2000 ; Lxelles, 620 ; Saint-Josse- ten-Noode, 295 ; Saint-Gilles, Anderlecht, Uccle, et Forest, (ensemble), 1,630 ; Molenbeek, 900 ; Laeken, 470.

Comparativement à la population, voici les proportions pour quelques villes du pays :

Dinant, 4,69 % Tirlemeont, 3,20 ; Louvain, 2,60 ; Bruxelles (ville), 1,51 ; Liège (ville), 1,50 Anvers (ville), 1,25 ; Arlon, 1,21.

A Saint-Gilles la proportion n'est que de 1,19 % et pour Schaerbeek, 0,91.

La Guerre Sud-Africaine

LA SITUATION

Londres, 25 juillet. — Des nouvelles de source boer disent que les forces principales des Burghers se dirigent dans la colonie du Cap, dans le but de forcer les Anglais ou à se retirer, ou à dévaster leur propre colonie, tandis que dans l'Orange ou le Transvaal de petits commandos continueront à harrasser l'ennemi.

Même au seul point de vue historique, il est regrettable que la censure anglaise s'exerce maintenant même sur les lettres. Voici près de vingt-deux mois que dure cette guerre ; l'armée d'expédition a été soumise en pays « colonial » à de terribles fatigues. On peut dire que sa force de résistance est digne d'admiration, mais tout a des bornes. Où en est-elle ?

D'après un document parlementaire publié hier, 85,410 blancs et 23,489 indigènes étaient internés pendant le mois de juin dans les camps de concentration du sud de l'Afrique. Pendant cette période, 777 blaoncs et 5 indigènes ont succombé.

C'est près de 110,000 personnes qu'il faut garder, sans compter les lignes de communications qui — on l'a vu par les nouvelles publiées hier — continuent à être attaquées. Ce n'est point au figuré, c'est à la lettre, que l'armée anglaise est le geôlier d'un peuple la situation n'en est pas simplifiée.

On continue à pendre dans la colonie du Cap : un « rebelle » à Burghersdorp, le 23 juillet ; un autre à Somerset-East le 24 ; il a été jugé nécessaire d'impressionner les populations, mais l'expérience n'a pas encore duré assez longtemps pour qu'on puisse savoir quelle est la nature de l'impression faite. Elle peut être contraire à ce qu'on en attend.

A Middelburg, dimanche dernier, les Anglais ont remporté un succès. Ils ont pris le commando de Categan, ont fait dix prisonniers pris 105 chevaux, 70 fusils, un millier de cartouches et une grande quantité de couvertures.

L'expédition des renforts se poursuit avec la plus grande activité. Le War office vient d'expédier télégraphiquement à Douvres, l'ordre de se tenir prêt à embarquer sur le « Columbian » pour l'Afrique du Sud le 5e dragons et le 18e hussards qui arriveront dans la soirée.

NOUVEAU BRUIT D'INTERVENTION

Le correspondant à Amsterdam de la « Daily Mail » croit savoir que le Pays-Bas, au cas où ils pourraient trouver l'appui de deux ou trois puissances s'adresseraient au gouvernement britannique en vue de négociations dans l'intérêt de la paix.

On sait que le nouveau premier ministre Kuijper est partisan d'une intervention et le « Niewsblad van Nederland » dit que certainement il fera son possible pour faire cesser la guerre aussitôt que le nouveau ministère sera entré en fonctions.

M. Kuijper est un grand ami du président Kruger.

La Guerre de Chine

Le soulèvement de la Mandchourie. — Bruit d'une grave défaite russe

Londres, 25 juillet. — On mande de Changaï au « Standard », à la date du 24 courant, que, d'après des rapports indigènes, les troupes russes et chinoises auraient subi une grave défaite dans le sud-est de la Mandchourie.

Les rebelles auraient détruit les lignes télégraphiques.

Le brigandage en Chine

Hong-Kong, 25 juillet. — On mande de Canton qu'une bande de voleurs au nombre de plus de quarante hommes s'est livrée pendant trois nuits de suite au pillage des magasins situés en face de Shamin.

Les autorités chinoises n'ont fait aucun effort pour les arrêter. Les Chinois s'inquiètent et prévoient des troubles. Le bruit court qu'on aurait averti les consuls qu'un soulèvement pourrait bien se produire. Une canonnière française est à l'ancre près les forts de Bogue.

Le juge de Choum-Tak annonce que le nombre des voleurs va en s'accroissant dans ce district. Soixante-quinze voleurs y ont été décapités depuis deux mois.

LA COMMISSION DU BUDGET

Paris, 25 juillet. — La commission du budget, réunie sous la présidence de M. Mesureur, a entendu le ministre des travaux publics sur le budget des chemins de fer de l'Etat et sur les crédits demandés à titre extraordinaire pour le nouveau programme des grands travaux à exécuter en 1905.

Sur cette dernière question, la commission a pensé que le personnel existant pourrait suffire aux études préparatoires, et a rejeté les crédits qui étaient demandés à ce sujet.

Ensuite, la commission a achevé l'examen du budget pénitentiaire. Elle a opéré sur l'ensemble de ce budget une réduction de 218,000 francs.

Demain, examen du budget des colonies.

LES ALLUMETTIERS

Tours, 25 juillet. — Une affiche manuscrite vient d'être apposée dans les environs de la manufacture d'allumettes de Trélazé par les soins de la Fédération nationale des allumettiers de France. Le placard rappelle les deux démarches précédentes tentées près du directeur général et près du ministre, et dit qu'en présence du résultat négatif de ces démarches, une troisième va être tentée. Si les résultats ne sont pas meilleurs que lors des précédentes, la grève générale serait déclarée.

Cette affiche a occasionné une certaine effervescence. Les ouvriers allumettiers semblent décidés à se joindre à la grève, si elle est votée par le Comité central.

CHRONIQUE Electorale

A Lille

Le P. O. F. adresse aux électeurs qui ne sont pas allés voter dimanche dernier la circulaire suivante :

AUX ABTENTIONNISTES

Citoyens,

Nous n'avons pas à *rechercher les raisons* qui vous ont fait vous éloigner du scrutin de dimanche, mais nous croyons devoir vous signaler le danger de votre abstention.

N'oubliez pas que n'ayant pas apporté votre effort pour déterminer le choix de l'élu, vous n'aurez pas à récriminer contre ses actes.

La plupart d'entre vous sont des républicains écœurés de voir les réformes se faire attendre si longtemps, mais n'oubliez pas que, si par votre *indifférence, vous permettez à la réaction de reprendre* la situation qu'elle occupait précédemment non seulement ce sera tout espoir de perdu de voir la situation actuelle s'améliorer, mais les quelques réformes que nous avons pu obtenir après des années de lutte, auront vite disparu.

Ce sera le retour de la terreur blanche du 16 mai et de l'Empire, ce sera la suppression de ce droit primordial de dire ce que l'on pense, mais ce sera encore le triomphe du mouchard. Souvenez-vous du passé, et *alors vous sentirez le besoin* de faire le sacrifice d'aller aux urnes dimanche prochain, assurer le triomphe des candidats véritablement républicains, les candidats du Parti ouvrier français.

Aux urnes, il y a nécessité ! Citoyens, nous comptons sur vous.

LE COMITE.

Réponse à des calomnies

Les candidats du P. O. F. adressent aux électeurs la lettre suivante qui répond aux calomnies dirigées par la réaction contre les élus socialistes :

CITOYENS,

Avec une audace dont on reste surpris, nos adversaires affirment que nos élus, dans les assemblées où ils siègent se désintéressent des améliorations à apporter dans les cantons qu'ils représentent.

Nous ne recommencerons pas l'énumération faite dans la circulaire distribuée la semaine dernière et qui exposait l'activité que nos élus avaient déployée au Conseil général et au Conseil d'arrondissement, mais l'on insinue encore que c'est surtout là une œuvre qui concerne l'intérêt général, que l'on n'a pas, comme les élus réactionnaires, déposé des vœux pour des améliorations particulières au quartier.

Nous n'avons pas besoin de beaucoup recourir à ce système qui, la plupart du temps, n'est qu'un peut moyen de réclame électorale ; nos amis étant à l'Hôtel de Ville, nous nous adressons à eux, et chaque fois que cela est possible, satisfaction est donnée.

Nous pouvons vous rappeler que, grâce à cette action, l'on a établi des concerts populaires pour tous les quartiers ; que nous avons obtenu que la **Compagnie du Gaz remplace les becs papillons par des becs à incandescence (le travail va commencer incessamment ; l'amélioration de toutes** nos écoles ; l'embellissement de nos places publiques et spécialement pour le quartier.

* * *

LILLE-EST *Candidat : VERECQUE).* — Construction d'aqueducs, rue des Ecoles Saint-Louis, Boilly, Saint-Sauveur, des Ateliers, chemin des Halles, Parmentier, du Vieux-Marché-aux-Moutons, boulevard du Maréchal-Vaillant ; pavage des rues des Ecoles Saint-Louis, des Augustins, du Vieux-Marché-aux-Moutons ; achèvement de l'Institut Pasteur ; remplacement du garde-corps, rue du Grand-Balcon, au Mont-de-Terre ; construction d'un groupe scolaire au Mont-de-Terre ; aménagement du poste des pompiers, rue de Fives ; augmentation de 50 % du crédit annuel pour les fêtes spéciales au quartier.

* * *

LILLE NORD-EST *(Candidat* DELORY). — Installation d'un jardin public ; construction d'un kiosque ; restauration du lycée Faidherbe ; construction de rues dans le quartier des Dondaines, et percement de deux rues, permettant de relier les faubourgs de Fives et de Saint-Maurice ; construction de rues derrière le groupe Parent-Parent, ce qui permettra d'établir des relations plus commodes avec Mons-en-Barœul ; obligation d'une mise en état de viabilité des rues ouvertes dans le quartier du Buisson ; construction d'aqueducs dans les rues de la Phalecque, de Fiers, place de la Gare ; modification à la canalisation des eaux, pour éviter que la partie haute du faubourg ne soit pas sans eaux au moment de la sécheresse ; pavage de la rue de Lannoy. Pour les fêtes spéciales du quartier, augmentation de 50 % du crédit annuel ; concours sérieux du matériel qui, seul, a rendu possible l'organisation de la Foire aux plaisirs.

On affirme en outre que Gossart sera un conseiller s'intéressant plus au quartier que Delory ; l'on peut en juger par le passé : Sur 57 réunions que le Conseil municipal de Lille a tenu, de 1896 à 1900, M. Gossart a eu 34 abstentions. Cela se passe de commentaires.

* * *

LILLE SUD-EST *(Candidat* DUPIED). — Restauration du Marché Gentil-Muiron ; création de la place Verte-Ruault ; construction d'un kiosque sur la dite place ; construction d'aqueducs, rues Desrousseaux, Neuve, de Béthune ; pavage de la rue Neuve ; création d'un square, place Richebé ; réparations et nouvel aménagement des bains à prix réduits, cour Cysoing ; éclairage de la Porte de Paris.

* * *

LILLE SUD-OUEST *(Candidat* GHESQUIERE). — Aménagement d'une école maternelle au faubourg de Béthune ; installation des eaux d'Emmerin avec bouche d'incendie dans le dit quartier ; construction d'un kiosque place Catinat ; construction d'aqueducs rues des Grimarets, d'Haubourdin, des Frères-Vaillant ; ouverture de rues dans la propriété Lacherez, boulevard Montebello ; dans l'ancien Jardin zoologique, rue d'Isly ; dans la propriété Flament, rues des Stations ; élargissement des rues d'Haubourdin, de Cantelen, du quai de l'Ouest ; suppression du chaffour du Sud ; construction des bâtiments et des réservoirs pour la distribution d'eaux industrielles de l'Arbonnoise ; vote d'un crédit important pour les fêtes Vauban-Esquermes-Wazemmes, qui ont eu un si brillant succès ; achat de terrain pour construction d'écoles et de cantines scolaires au Sud ; entente avec les propriétaires pour la mise en état de viabilité des rues particulières.

* * *

Aux électeurs de LILLE-SUD, le citoyen VICTOR RENARD, candidat du Conseil d'arrondissement, contre M. Werquin, rappelle que c'est au Parti socialiste qu'ils doivent : — l'aménagement du Palais des Beaux-Arts ; l'organisation du service de voirie à l'Arbrisseau ; la construction de l'Asile de nuit ; l'installation d'une bascule publique boulevard des Ecoles ; l'amélioration du Jeu de balle du dit boulevard ; la construction d'aqueducs, les boulevards de Belfort, de Strasbourg, faubourg d'Arras, des Postes, rue Kuhlmann, Bichat, l'ouverture de la rue Vacher ; la création de la crèche, place Déliot ; l'installation de la statue Pasteur, place Philippe-le-Bon.

* * *

Enfin notre ami Lucat, candidat au Conseil d'arrondissement à LILLE-NORD (canton qui comprend une fraction de Lille et la commune de La